

INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Clara BERRENDONNER, Marie-Joséphine WERLINGS

Coefficient : 5 (pour l'ensemble de l'option)

Durée de préparation : 1 heure 30

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, le candidat tire au sort entre « Histoire grecque » et « Histoire romaine », et dans un deuxième temps il choisit entre deux questions sur la matière tirée au sort.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury a entendu cette année 38 candidat(e)s, et se félicite de la qualité des meilleurs exposés, qui ont su allier à un solide socle de connaissances un plan bien structuré, une grande clarté de présentation et une capacité à mobiliser, brièvement mais à propos, des références, littéraires ou concernant d'autres périodes de l'histoire, en lien avec le sujet. Les conseils qui suivent visent à aider les futurs candidats à aborder l'épreuve d'option d'histoire ancienne avec sérénité et systématiquement.

Le choix du sujet, qui s'effectue devant le jury, réclame que les candidats pèsent rapidement l'état de leurs connaissances. Si l'on ne sait à quoi fait référence un énoncé, il est prudent de s'orienter vers le second sujet. De même, si l'on ignore les étapes de la carrière d'un personnage historique jusqu'à une certaine date, il est préférable de ne pas choisir un sujet biographique le concernant.

Lors de la préparation, le candidat doit commencer par analyser l'intitulé de son sujet, analyse qui sera ensuite explicitée dans l'introduction de l'exposé : « Les espaces du pouvoir dans la ville de Rome » impliquait de s'interroger sur les différentes manifestations du pouvoir (politique, judiciaire...) et sur la distinction entre espace public et espace privé. Un sujet comme « Libres et esclaves à Athènes à l'époque classique » demande une définition juridique des deux termes avant d'envisager les relations entre les deux groupes ainsi désignés. Faute de s'astreindre à cette réflexion liminaire, certains candidats n'abordent leur sujet qu'à la fin de leur deuxième partie après avoir raconté des pans entiers de cours étrangers à la question posée, voire présentent une partie clairement hors sujet.

On attend du candidat dans l'introduction qu'il présente aussi les sources qui permettent de répondre à la question posée : un certain nombre d'exposés omettent encore cette étape, ou énumèrent simplement « sources littéraires, épigraphiques et archéologiques », sans citer les auteurs réellement utiles au traitement du sujet. Sur le fond, la connaissance des sources reste parfois superficielle. Sans exiger des candidats une connaissance exhaustive de toutes les sources pour chaque sujet, le jury attend d'étudiants de lettres classiques qu'ils maîtrisent la chronologie des principaux historiens antiques et qu'ils sachent quelle est la période couverte par leur œuvre : Polybe, mort un quart de siècle environ avant la naissance de César, ne peut documenter la vie de ce dernier ; l'œuvre de Tite-Live n'est pas conservée pour la période postérieure à 167 av. J.-C. On notera aussi que la pensée de Platon ou d'Aristote, concernant la définition de la *polis* ou les régimes politiques, n'est pas toujours précisément connue. Quant à l'image noire des empereurs julio-claudiens, qui est une construction de l'historiographie sénatoriale, elle est parfois prise au pied de la lettre comme s'il s'agissait d'une vérité. Le jury a toutefois été particulièrement sensible à des exposés manifestant une connaissance précise de certaines sources – le papyrus d'Oxyrhynchos par exemple, a été cité fort à propos par un étudiant interrogé sur le IV^e siècle grec.

Le plan de l'exposé correspond quant à lui à un raisonnement argumenté et progressif, qui répond à la problématique. Le jury souhaite saluer l'effort de préparation des candidats au cours de l'année car les exposés entendus cette année témoignaient d'un vrai travail sur le plan, notamment dans l'équilibre entre les parties et la structuration interne de chaque partie. Quelques défauts récurrents sont toutefois à relever. Dans un certain nombre de cas, par exemple, la problématique est identique au titre de la dernière partie. Rappelons que, si la problématique est vague, il devient difficile de construire un plan net. En particulier, si le plan présente des répétitions internes, c'est qu'il doit être retravaillé et si la dernière partie est beaucoup plus courte et floue que les deux premières parties, c'est le signe d'un défaut de conception ou d'un manque de connaissances. Enfin, la structure interne des grandes parties doit apparaître clairement, certains plans étant encore quelque peu désordonnés.

Dans le développement, les candidats doivent être aptes à situer géographiquement et chronologiquement les principaux événements du programme. Un sujet du type « La bataille de Chéronée » implique de commencer par dater et localiser l'affrontement militaire à étudier sans attendre pour cela les questions du jury. Les candidats ne pensent généralement pas à adopter une approche concrète des questions, pourtant indispensable à la compréhension des phénomènes historiques. Une armée en campagne doit se déplacer, être approvisionnée, gérer ses blessés ; une cité, pour fonctionner, a besoin de personnels administratifs etc. Étonnamment, les sujets les plus classiques sont souvent ceux qui sont traités de la façon la plus approximative. Les questions d'histoire sociale ne peuvent faire l'économie d'une réflexion sur les statuts juridiques qui structuraient les sociétés antiques. La religion romaine est souvent mal connue : les candidats confondent les termes augures et auspices (les augures sont des prêtres, les auspices les signes envoyés par Jupiter). Le culte impérial n'est en rien un « culte de la personnalité » (sur ce sujet, on renverra à l'excellent catalogue de l'exposition organisée en 2021 au Musée de la Romanité à Nîmes, *L'Empereur romain, un mortel parmi les dieux*). D'une manière générale, le jury attire l'attention sur le soin dans le vocabulaire employé : les Spartiates ne sont pas « les Spartes », attention à « la montée des *imperatores* », à la présentation des dates avant notre ère (430 avant notre ère n'est pas « moins 430 ») et à l'usage des temps (le récit historique se fait au passé ou au présent de narration, pas au futur proche).

Rappelons enfin que l'épreuve n'est pas terminée à l'issue de l'exposé. Les questions posées par le jury à sa suite invitent les candidats à compléter leur présentation. Les questions visent toujours à mettre en valeur les connaissances du candidat, mais cela implique, d'une part, d'accepter les questions et d'autre part de préciser de façon concise sa pensée, pas de se perdre dans de longues considérations. Dans le dialogue avec le jury, à cette étape-là, il est apprécié que le candidat essaie de réfléchir aux implications historiques de son sujet, même s'il n'en maîtrise pas tous les détails factuels.

Le présent rapport espère faire comprendre aux futurs candidats qu'une préparation régulière à l'épreuve et une attention aux points soulevés ici, éléments positifs ou points à améliorer, leur permettra d'aborder l'oral d'histoire ancienne avec les meilleures armes possibles.

Sujets d'histoire grecque :

Qu'est-ce qu'une cité grecque ?

Tyrans et tyrannie à Athènes

Les guerres médiques

Périclès

Le monde grec en 404 av. J.-C.

Athéna

La bataille de Salamine et ses conséquences dans le monde grec

Athènes et Sparte au Ve siècle

La Ligue de Délos était-elle une tyrannie ?

Pourquoi Athènes a-t-elle gagné la Guerre du Péloponnèse ?

L'expédition de Sicile
Athènes, Sparte et Thèbes de 404 à 346
Les cités grecques et la Macédoine au IV^e siècle
La bataille de Chéronée
Libres et esclaves à Athènes à l'époque classique
Le théâtre à Athènes au Ve siècle
La démocratie athénienne était-elle égalitaire ?
Etre riche à Athènes à l'époque classique
Les lieux du pouvoir dans la cité d'Athènes

Sujets d'histoire romaine :

Les guerres puniques
Sylla a-t-il restauré la République ?
Jules César
Cicéron dans la vie politique romaine
Le monde romain en 27 av. J.-C.
Les élections à Rome
La dictature à Rome de la deuxième Guerre punique à 22 av. J.-C.
La guerre civile à Rome
Faire la guerre à l'époque républicaine
Les espaces du pouvoir dans la ville de Rome, de la deuxième Guerre punique à la fin de l'époque julio-claudienne
Les chevaliers romains (218 avant notre ère-68 de notre ère)
La vie religieuse à Rome sous le règne d'Auguste
La Gaule transalpine/narbonnaise, du II^e siècle avant notre ère à la mort de Néron
Les Romains et la mer, de la deuxième Guerre punique à l'époque néronienne
Rome, Ostie et le Tibre
Devenir empereur, d'Auguste à Néron
La succession impériale, de 27 avant notre ère à 68 de notre ère
La légitimité de l'empereur, d'Auguste à Néron
Néron : un mauvais empereur ?